

Votre budget

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS		○ B — <input checked="" type="checkbox"/> AAC — ○ CS			
ÉVALUATION DE DEPART sur simulateur oscar 2		45,00 € (hors forfait)	20 %	1	45,00 €
Dénomination		Prix Unitaire € TTC	TVA**	Volume	Montant TTC
DIVERS	Frais de gestion administrative	90€	20 %	1	90,00 €
	cours de code avec enseignant +internet+ classrousseau	forfait code 1 an stage code inclus 220€	20 %	1	220,00 €
	cours de code avec enseignant +internet+classrousseau	forfait code 6 mois stage code inclus 110 €	20 %	1	110,00 €
	livre de code	15 €	5.5 %	1	15 €
FORMATION	livret d'apprentissage numérique	15 €	20 %	1	15 €
	Pratique dont 3 heures sur simulateur	voiture 55 € simulateur 45 €	20 %	13	685,00 €
	Rdv préalable	55,00 €	20 %	1	55,00 €
	TOTAL 1 : 1080 € OU 970 €				
	Rdv pédagogique 1 & 2 (3h/rdv)	80 €	20 %	2	160,00 €
	Accompagnement à l'examen	50 €	20 %	1	50 €
Heures en supplément		55 €	20 %	1	55 €
ou Forfait					
MONTANT TOTAL EN € TTC			20 %	1	1290€

ou **1180 €**

* Évaluation de départ : obligatoire et réalisée avant la signature du contrat

** 5,5 % = Taux TVA réduit ** 20 % = Taux TVA normal

Pièces à fournir pour constituer le dossier :

photos agréées ANTS, carte d'identité, permis de conduire AM (bsr) ou A1 si possédé, justificatif de domicile de - de 6 mois soit facture ou avis d'imposition, les échéanciers ne sont pas acceptés (+attestation hébergement (fournie) et carte d'identité de l'hébergeant si justificatif à un autre nom) ASSR2 ou ASR, JAPD (journée d'appel) si 17 ans ou plus ou recensement

La formation permis B fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route; l'arrêté du 22 décembre 2009; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR



AUTO - MOTO - ECOLE CAP CONDUITE
2 AGENCES



GUÉRET Tél. 09 81 81 84 05 <small>N° Agrém. : E1902300010</small>	AUBUSSON Tél. 05 55 67 88 45 <small>N° Agrém. : E1802300010</small>
---	---

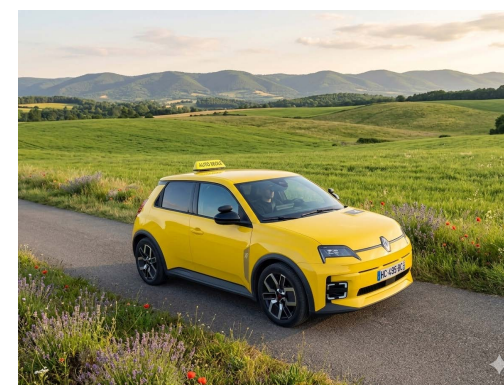


Informations
Permis
boîte automatique



Votre auto-école vous informe sur le permis. Quelles formations ? À quel âge ? Pour quels coûts ? Quels programmes de formation ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : M. JUNIA Christophe, responsable pédagogique
E-mail : capconduite@gmx.fr



site web : capconduite23.fr

Cachet de l'auto-école

AUTO-ÉCOLE CAP CONDUITE
Mr JUNIA Christophe
4, avenue Fayolle — 23000 Guéret
Tél. 09 81 81 84 05
Siret : 791 909 286 0043
N° Agrément : E1902300010

Horaires d'ouverture bureau

lundi	/	/
mardi		14 h - 18 h
mercredi		14 h - 18 h
jeudi	/	14 h - 18 h
vendredi		14 h - 18 h
samedi	9 h 00 - 12h30	/

PLUSIEURS FILIÈRES POSSIBLES

	Apprentissage Anticipé de la Conduite AAC	Conduite supervisée	B traditionnelle boîte manuelle	B 78 : boîte automatique
À partir de	15 ans	18 ans	17 ans	17 ans
Formation pratique minimum	20 heures	20 heures	20 heures	13 heures
Durée du permis probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans

AAC

- Un rendez-vous préalable
- Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée
- Au moins 2 rendez-vous pédagogiques

Conduite supervisée

- Un rendez-vous préalable

LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut-être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender la route et circuler dans des conditions normales 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
<ul style="list-style-type: none"> • Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...
<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risques au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...) • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'écoconduite.

LA FORMATION PRATIQUE

ÉPREUVES DU PERMIS

Épreuve théorique générale : le code*	<ul style="list-style-type: none"> • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code. • Valable 5 ans ou 5 épreuves.
Épreuve pratique	<ul style="list-style-type: none"> • 32 minutes. • Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. • Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. • Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de **15 ans**.

* Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.